# PROVINCE DE QUÉBEC

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue le mardi 12 décembre 2023, à 19 h 30, au lieu ordinaire des assemblées.

Sont présents:

Mesdames les conseillères : Jade Choinière-Pinard

**Laurence Hamel** 

Messieurs les conseillers : Éric Lachance

**Alexandre Desrochers** 

Alain Gaucher Bruno Paquette

formant le Conseil au complet sous la présidence du maire Sylvain Raymond.

La greffière-trésorière adjointe, madame Julie Gagnon est également présente.

# 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 390-12-23

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyée par madame Laurence Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

Adoptée

# 2. Approbation du procès-verbal du mois de novembre 2023

# <u>391-12-23</u>

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du mois de novembre 2023 et l'avoir trouvé conforme, il est proposé par monsieur Bruno Paquette appuyée par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

#### 3. Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2023

# <u>392-12-23</u>

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du 7 décembre 2023 et l'avoir trouvé conforme, il est proposé monsieur Éric Lachance, appuyée par madame Laurence Hamel et résolu unanimement par les conseillers présents que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

#### 4. Déclaration d'intérêts

Aucun intérêt déclaré.

# 5. Correspondance

#### A) Demande de subvention Garde Côtière Auxiliaire Canadienne

#### 393-12-23

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard, et résolu unanimement d'octroyer une subvention de trois cents dollars (300\$) à la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne pour s'approvisionner en essence,

Adoptée

# B) Demande de subvention Maison Hina

#### 394-12-23

Il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par monsieur Alain Gaucher, et résolu unanimement d'octroyer une subvention de trois cents dollars (300\$) à la Maison Hina.

Adoptée

### C) Renouvellement FQM

#### <u>395-12-23</u>

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyée par monsieur Bruno Paquette, et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour un montant de trois mille trois cent vingt-trois, cinquante-quatre dollars (3 323,54 \$), incluant les taxes

Adoptée

# 6. Approbation des dépenses du mois de novembre 2023

# <u>396-12-23</u>

Il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de 313 735,41 \$ tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adoptée

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

Julie Gagnon Greffière-trésorière adjointe

# 7. Contrat de déneigement du stationnement de la Coop Solidarité Santé Saint-Blaise-sur-Richelieu et de Familiprix

#### **397-12-23**

Il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers, appuyée par monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers d'accorder le contrat de déneigement pour le stationnement avant et arrière de l'édifice du 765 Principale à GM Saint-Blaise, au montant de deux mille cent dollars (2 100 \$) plus taxes pour les hivers du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 5 avril 2024, du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 5 avril 2025 et du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 5 avril 2026.

Adoptée

#### 8. Adoption de la version finale du règlement de zonage nº 546-23

#### 398-12-23

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion a été donné à la séance ordinaire

du conseil tenue le 14 novembre 2023 et que lors de cette même séance le projet de règlement fut

présenté et déposé;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement de zonage no 546-23

modifiant le règlement 347-07 a été adopté le 14 novembre 2023 par la résolution numéro 382-11-

23;

CONSIDÉRANT QUE l'avis technique donné par la MRC concernant

certaines grilles d'usage et normes du premier projet qui ne sont pas conformes au schéma

d'aménagement régional;

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique s'est tenue le 28

novembre 2023;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers présents de réadopter, avec modifications, le Règlement numéro 546-23 intitulé « Règlement de zonage no 546-23 ». Lesquelles modifications sont :

Remplacement des grilles d'usage et normes de l'annexe B du règlement pour les zones de préfixe Ra et Ta, dont la modification porte sur la suppression des usages de type commerciale catégories A-1 et A-2 pour l'ensemble de ces zones.

Adoptée

# 9. Adoption de la version finale du règlement de lotissement $n^{\rm o}$ 547-23

#### 399-12-23

CONSIDÉRANT QU' un

un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2023 et que lors de cette même séance le projet de règlement fut présenté et déposé; CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement de lotissement no 547-23 a

été adopté le 14 novembre 2023 par la résolution

numéro 384-11-23;

CONSIDÉRANT QU' une consultation publique s'est tenue le 28

novembre 2023

En conséquence, il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers présents de réadopter, sans modifications, le Règlement numéro 547-23 intitulé « Règlement de lotissement no 547-23 ».

Adoptée

#### 10. Adoption du calendrier des assemblées de Conseil pour l'année 2024

# 400-12-23

# **CONSIDÉRANT QUE**

l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyée par madame Laurence Hamel et résolu unanimement que le calendrier ciaprès soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2024. Ces séances se tiendront les mardis et débuteront à 19 h 30:

- 16 janvier
- 13 février
- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin

- 9 juillet
- 13 août
- 10 septembre
- 8 octobre
- 12 novembre
- 10 décembre

# 11. Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil

# 401-12-23

La greffière-trésorière adjointe dépose en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil. Aucune inscription n'a été enregistrée en 2023.

Adoptée

# 12. Demande au Directeur général des élections concernant le découpage électoral

#### <u>402-12-23</u>

# **CONSIDERANT QUE**

le rapport du directeur général des élections poursuit le projet de retirer la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu du comté de St-Jean pour le rattacher au comté de Huntingdon;

#### **CONSIDERANT QUE**

la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu représente une population qui a des relations très proches avec Saint-Jean-sur-Richelieu dans différents domaines de la vie de tous les jours comme dans les cas de la commission scolaire des Hautes - Rivières, l'Hôpital du Haut-Richelieu, le Mapaq et la Financière agricole, la SAAQ, les services sociaux, de nombreux services provinciaux et un milieu de travail pour plusieurs résidents;

#### **CONSIDERANT QUE**

la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu partage avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu les particularités de la rivière Richelieu dont l'attrait est indéniable sur le plan touristique et aussi environnemental;

# **CONSIDERANT QUE**

la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu partagent des ententes de déneigement et d'entretien de voirie ayant plusieurs chemins en commun;

#### **CONSIDERANT QUE**

la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu partagent des infrastructures pour stimuler la vitalité régionale au sein de la MRC du Haut-Richelieu tout en ayant des affinités similaires en économie, loisirs, tourisme, environnement, culture et histoire;

#### **CONSIDERANT QUE**

sur le plan géographique, Huntingdon représente un handicap étant à 42 km de Saint-Blaise-sur-Richelieu, soit à plus d'une heure de route pour un entretien avec le député local et les autres services régionaux;

# **CONSIDERANT QUE**

le comté de Huntingdon regroupe 29 municipalités laissant penser que Saint-Blaise-sur-Richelieu, à l'extrémité du territoire, pourrait être négligée. La municipalité profite largement de la proximité avec Saint-Jean-sur-Richelieu

avec une approche rapide et efficace auprès de son député actuel;

#### **CONSIDERANT QUE**

la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu comprend 1681 électeurs dont le poids électoral semble négligeable en regard de la répartition des électeurs dans un comté ou l'autre;

#### **CONSIDERANT QUE**

l'acceptabilité sociale doit être considérée dans ce transfert de comté, la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu réaffirme son adhésion au comté de St-Jean pour des motivations sociales, économiques, culturelles, éducatives et aussi environnementales;

#### À CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers (ères)

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu désapprouve le projet de découpage électoral;

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu demande à demeurer dans le comté de Saint-Jean;

**QUE** la présente soit transmise à la Commission de la représentation électorale et au Directeur général des élections.

Adoptée

#### 13. Salaire des élus

### 403-12-23

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyé par monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers d'appliquer une dérogation à l'article 5 du règlement 440-14 et de n'octroyer qu'une augmentation de 3.1% aux élus au lieu de l'IPC de décembre 2023.

Adoptée

#### 14. Adoption des conditions de travail des employés pour l'année 2024

#### 404-12-23

Il est proposé par madame Laurence Hamel, appuyé par monsieur Alain Gaucher et résolu unanimement par les conseillers que les salaires des employés municipaux ayant plus d'un an d'expérience à l'emploi de la municipalité soient haussés de 4.4% pour l'année 2024.

# À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la hausse est accordée aux employés suivants :

Charles-Émile Éthier, Julie Gagnon, Sylvie Kilsdonk, François Leduc, Céline Lortie-Dionne et Vincent Pinsonnault.

#### 15. Nomination du maire suppléant

#### 405-12-23

Il est proposé par madame Laurence Hamel, appuyé par monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers que monsieur Bruno Paquette soit nommé à titre de maire suppléant à partir du 13 décembre 2023 et ce, pour une période d'un an, jusqu'à l'assemblée de décembre 2024. Durant cette période, monsieur Bruno Paquette est habilité à remplacer le maire en cas d'absence afin de siéger à la M.R.C. du Haut-Richelieu. Il est également résolu que monsieur Bruno Paquette soit autorisé à signer les chèques de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu pour la même période que celle mentionnée précédemment en plus des signataires déjà autorisés, soit monsieur le maire Sylvain Raymond, madame la greffière-trésorière et directrice générale Audrée Pelchat, et madame la greffière-trésorière adjointe et directrice générale adjointe Julie Gagnon.

Adoptée

# 16. Approbation des prévisions budgétaires 2024 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées

#### 406-12-23

## CONSIDÉRANT QUE le

le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

#### CONSIDÉRANT

les prévisions budgétaires 2024 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

#### **CONSIDÉRANT QUE**

ces prévisions fixent à 29 180 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard appuyée par monsieur Bruno Paquette et résolut unanimement :

**Que** la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2024;

**Que** soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 29 180 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, et d'en autoriser le paiement.

#### 17. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

# **407-12-23**

Il est proposé par madame Laurence Hamel, appuyé par monsieur Alexandre Desrochers et résolu à l'unanimité que les bureaux municipaux soient fermés du 22 décembre 2023 13 h au 3 janvier 2024 inclusivement.

Adoptée

# 18. Avis de motion concernant le règlement no. 548-23 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2024

#### <u>408-12-23</u>

Madame Jade Choinière-Pinard donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement no. **548-23** déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 sera présenté pour adoption.

Adoptée

#### 19. Embauche de contractuel pour le déneigement

#### 409-12-23

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par le conseil, d'embaucher monsieur Toni Bieri comme contractuel pour aider au déneigement, au besoin, sur appel. Les tarifs approuvés sont de 25\$/heure pour les heures travaillées et de 65\$/heure pour la location de l'équipement.

Adoptée

# 20. Participation au projet de partage de matériel sportif, plein air et loisirs avec CPA l'Estacade

### <u>410-12-23</u>

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec reconnaît que le loisir et l'activité physique constituent des éléments favorisant la santé des citoyens en encourageant un mode de vie actif;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût des équipements de loisirs constitue l'un des principaux obstacles à la pratique régulière d'activités physiques, en particulier pour les populations les plus vulnérables;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a mandaté les unités régionales de loisirs et de sports pour développer des centrales de prêts d'équipements dans leur région respective, dans le but de couvrir l'ensemble du territoire québécois;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est Loisirs et Sport Montérégie qui a reçu le mandat du gouvernement québécois pour développer le projet Circonflexe dans la région de la Montérégie;

**CONSIDÉRANT QUE** des points de services de prêts d'équipement seront nécessaires pour rejoindre l'ensemble de la population de la Montérégie;

**CONSIDÉRANT QUE** ces points de services de prêts d'équipement seront connues sous le nom de "circonflexe - Prêt pour bouger" et mettront gratuitement à disposition de la population des équipements récréatifs, sportifs et adaptés;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet collaboratif proposé par le Centre de plein air l'Estacade confirme la volonté des acteurs du milieu à travailler avec Loisir et Sport Montérégie à l'implantation d'une centrale de prêt d'équipements pour la MRC du Haut-Richelieu;

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, secondé par madame Laurence Hamel que la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu confirme son intérêt pour participer au développement d'un point de service et que la municipalité délègue une ressource municipale pour la représenter au sein du comité de travail visant la mise en place de Circonflexe en Montérégie.

Il est entendu que toutes les actions pouvant engager la municipalité devront faire l'objet d'une entente écrite entre le fiduciaire de circonflexe pour la Montérégie et notre municipalité.

Adopté

# 21. Demande d'appui de la Table de concertation régionale de la Montérégie

## 411-12-23

# Résolution d'appui

demande au gouvernement du canada et au Gouvernement du Québec de modifier le règlement de la régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres pour changer la définition d'un incident de pipeline en abaissant le seuil de son niveau actuel de 1 500 litres à 208 litres et de modifier le règlement sur les matières dangereuses afin d'obliger les pipelinières à divulguer les fuites de produits pétroliers de 25 litres et plus au gouvernement du Québec et aux municipalités concernées.

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui reçue de la Table de concertation régionale de la Montérégie via la résolution 1144-11-2023;

**CONSIDÉRANT QUE** Santé Canada définit un « grand déversement de pétrole brut » comme ayant plus de 208 litres;

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres définit un « incident » qui doit être rapporté à la Régie de l'énergie du Canada comme une fuite de pipelines de plus de 1 500 litres (1.5 m3);

CONSIDÉRANT QUE ces documents recommandent l'évacuation dans un rayon de 300 mètres lors d'un grand déversement à cause du

risque d'incendie, mais qu'il n'y a aucune obligation de révéler les fuites de 208 à 1 500 litres;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement québécois s'appuie sur la Loi fédérale qui oblige les pipelinières à révéler uniquement les fuites de plus de 1 500 litres;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec ne sont pas informées et ne connaissent pas l'ampleur de la majorité des fuites de pipelines qui se produisent sur leur territoire ni les quantités précises d'hydrocarbures répandues;

**CONSIDÉRANT QUE** lors d'un déversement, il y a aussi un risque d'intoxication puisque le pétrole brut contient du sulfure d'hydrogène et de 0,5 à 3% d'hydrocarbures volatils toxiques soit le BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène);

**CONSIDÉRANT** les nombreux problèmes de santé que peut engendrer un déversement sur la population;

**CONSIDÉRANT QUE** quotidiennement des dizaines de millions de litres de pétrole circulent dans des pipelines au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** cinq pipelines majeurs traversent le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

**CONSIDÉRATION QU'** un total de douze pipelines traversent plusieurs territoires de la région administrative de la Montérégie.

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité **d'envoyer** la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) afin que ces dernières fassent les représentations nécessaires afin de demander que :

- Le gouvernement du Canada modifie le Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres pour changer la définition d'un incident de pipeline en abaissant le seuil de son niveau actuel de 1 500 litres à 208 litres, tel qu'édicté dans les documents de référence;
- Le gouvernement du Québec de modifier le Règlement sur les matières dangereuses afin d'obliger les pipelinières à divulguer les fuites de produits pétroliers de 25 litres et plus au gouvernement du Québec et aux municipalités concernées;

Adopté

# 22. Résolution modifiant notre demande d'aide financière pour les projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) signé le 25 mai 2023

# 412-12-23

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyée par madame Laurence Hamel d'ajouter la 47<sup>e</sup> Avenue dans nos projets particuliers afin de l'inclure dans notre demande de subvention.

# 23. Approbation des dépenses relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents

#### 413-12-23

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de monsieur Bruno Paquette, appuyée par monsieur Alexandre Desrochers, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu approuve les dépenses d'un montant de 40 436 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

#### 24. Nouvelles

- Guignolée
- ➤ Dépouillement de Noël le samedi 16 décembre 147 inscriptions
- ➤ Salon de Noël 5 272,25 \$ remis à la guignolée

- Patinoire
- Comité environnement plusieurs projets en cours
- ➤ Heure du conte à 18 h 30 le jeudi 21 décembre

# 25. Période de questions

Plusieurs questions ont été posées.

#### 26. Levée de la séance

# 414-12-23

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par monsieur Alexandre Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Adoptée

Il est 20 h 36

JULIE GAGNON SYLVAIN RAYMOND
Greffière-trésorière adjointe Maire

Je, Sylvain Raymond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

#### ANNEXE A

#### MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

#### **DÉPENSES DU MOIS DE NOVEMRE 2023**

LISTE SÉLECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE	Chèques et paiements déjà émis en novembre 2023	3 498,82 \$
LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS AUTOMATIQUES	novembre 2023	287 159.05 \$
Salaires	nov-23	23 077,54 \$
GRAND TOTAL	nov-23	313 735,41 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement 503-20. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 du Code municipal.

<u>Date</u> facture	<u>Facture</u>	Date due	<u>Date</u> paiement	<u>Date</u> chèque	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
AGPA50	AGRO-PASSION INC.					
2023-11-30	1408	2023-12-30	2023-11-30		ACTIVITÉ BRICO ÉCOLO	385.91
					Total suggéré :	385.91
AREV50	ARBRE-ÉVOLUTION					
2023-11-01	1306	2023-11-25	2023-11-30		REBOISEMENT FORÊT UR	5 835.56
					Total suggéré :	5 835.56
ASS45	ASSOCIATION GARAGO	NA INC.				
2023-10-20			2023-10-31		DON	100.00
					Total suggéré :	100.00
ATEL50	ATELIER SOUD. & SUSP.	CT IEAN				
2023-11-27	59608		2023-11-30		ENTRETIEN VÉHICULES	791.29
2025-11-27	39000	2025-12-21	2023-11-30		Total suggéré :	791.29
					iotai suggere .	791.29
BMR50	BMR GROUPE YVES GA				0	
2023-11-30	0081081		2023-11-30		CHARBON DE CHÊNE ET	101.22
2023-11-30 2023-11-30	0081083		2023-11-30 2023-11-30		ALLUME FEU BROSSE ACIER	13.37 8.91
2023-11-30	0081108	2023-12-30	2023-11-30			123.50
					Total suggéré :	123.30
BOUL50	NICOLE BOULÉ					
2023-11-27	NOVEMBRE 2023	2023-11-30	2023-11-30		ENTRETIEN MÉNAGER PA	1 746.67
					Total suggéré :	1 746.67
CEN41	CENTRE DU CAMION ST	E-MARIE				
2023-11-10	FB77242A	2023-12-10	2023-11-30		PIÈCES POUR MAC	121.36
2023-11-23	FB78166	2023-12-23	2023-11-30		MICROPHONE MAC	99.74
					Total suggéré :	221.10
CSRG50	ARÉNA RÉGIONAL LARE	AU				
2023-11-13	896	2023-12-13	2023-11-30		AIDE FINANCIÈRE 2024	4 214.82
					Total suggéré :	4 214.82
DESJ50	DESJARDINS SECURITE	FINANCIER	E			
2023-11-01	NOVEMBRE 2023	2023-11-30	2023-11-30		PRIME DE NOVEMBRE 20	2 166.49
					Total suggéré :	2 166.49
DIST47	DISTRIBUTION MICHEL	THÉORÊT IN	IC.			
2023-10-31	F179131	2023-10-31	2023-10-31		PRODUITS D'ENTRETIEN	441.50
2023-11-24	F180011	2023-11-24	2023-11-24		RETOUR VERRES	-90.83
2023-11-24	F180012	2023-11-30	2023-11-30		PRODUITS D'ENTRETIEN	92.00
					Total suggéré :	442.67
DUS50	HÉLÈNE DUSSAULT					
2023-11-01	01-11-2023	2023-11-30	2023-11-30		COURS YOGA 25-10 AU	150.00
2023-11-15	15-11-2023	2023-11-30	2023-11-30		COURS YOGA SEM. DU 0	150.00
2023-11-29	29-11	2023-11-30	2023-11-30		COURS YOGA PAYER INT	150.00
					Total suggéré :	450.00

2

#### Page

<u>Date</u> facture	<u>Facture</u>	Date due	<u>Date</u> paiement	<u>Date</u> chèque	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
ENTA50	ENTANDEM INC.					
2023-11-15	357543	2023-12-09	2023-11-30		LOCATION SALLES 3IÈM	177.54
2023-11-15	357544	2023-12-09	2023-11-30		LOCATION SALLES 3IÈM	74.45
					Total suggéré :	251.99
ENTRE60	ENTREPRISES G.M. ST-	BLAISE INC				
2023-11-01	17530	2023-12-01	2023-11-30		LOCATION LOADER ANNÉ	2 529.45
2023-11-15	17531	2023-12-15	2023-11-30		LOCATION LOADER 15-1	2 529.45
2023-11-27	17588	2023-12-27	2023-11-30		RÉPARATION DRAIN 46	859.64
2023-11-14	17532-1	2023-12-14	2023-11-30		ESSENCE POUR PICKUP	170.06
					Total suggéré :	6 088.60
EQU53	EQUIPEMENT GUILLET					
2023-11-09	2033323	2023-12-09	2023-11-30		ENTRETIEN MACHINERIE	100.15
2023-11-22	2033504	2023-12-22	2023-11-30		ENTRETIEN MACHINERIE	57.24
2023-11-28	2033574	2023-12-28	2023-11-30		ENTRETIEN MACHINERI	214.29
2023-11-29	2033588	2023-12-29	2023-11-30		ENTRETIEN MACHINERIE	91.16
					Total suggéré :	462.84
EQUI40	ÉQUIPEMENTS GILLES	BEAUCHEMI	N			
2023-11-23	0690		2023-11-30		EQUIP.TRACTEUR MASSE	32 032.03
					Total suggéré :	32 032.03
EXTI45	SERVICE EXTINCTEUR	NIADIED\/II I I	= INC			
2023-10-23	F15872		2023-10-31		INSPECTION ANNUEL EX	539.81
2023-10-23	1 13072	2023-11-23	2023-10-31		Total suggéré :	539.81
					iotai suggere .	339.01
FQM50	FQM					
2023-11-24	FAC0049039	2024-02-24	2023-11-30		ABONNEMENT RÈGLEMENT	220.50
					Total suggéré :	220.50
GAG55	JULIE GAGNON					
2023-11-01	NOVEMBRE 2023	2023-12-01	2023-11-30		CELLULAIRE LOISIRS P	50.00
					Total suggéré :	50.00
GHBE50	G.H. BERGER LTEE					
2023-11-06	260791	2023-12-06	2023-11-30		QUINCAILLERIE	145.70
					Total suggéré :	145.70
GUI55	ALAIN GUITARD					
2023-11-23	370117	2023-11-30	2023-11-30		ABATTAGE D'ARBRE 1ER	459.90
					Total suggéré :	459.90
HYDR50	HYDRO-QUEBEC					
2023-11-01	614503135437	2023-11-01	2023-11-01		CLIGNOTANT PAYER INT	57.91
2023-11-24	626202828061		2023-11-24		RUE LATOUR PAYER INT	30.34
2023-11-07	628902824979		2023-11-07		THERMOPOMPE PAYER IN	1 110.79
2023-10-27	630702814084		2023-10-27		ÉGOÛTS PAYER INTERN.	977.69
2023-10-31	631602808879		2023-10-31		ÉCLAIRAGE DE RUES PA	1 251.44
2023-11-24	637003064269		2023-11-24		PARC FIL DE L'O PAYE	16.61
2023-11-01	642402788536	2023-11-01	2023-11-01		MINI PARC PAYER INTE	23.17

3

<u>Date</u> facture	<u>Facture</u>	Date due	<u>Date</u> paiement	<u>Date</u> chèque	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
HYDR50	HYDRO-QUEBEC					
2023-10-27	644202782296	2023-10-27	2023-10-27		TABLEAU ÉLECTRONIQUE	58.40
2023-11-17	646003041685	2023-11-17	2023-11-17		HÔTEL DE VILLE PAYER	1 145.71
2023-10-27	671202698744	2023-10-27	2023-10-27		BORNE SÈCHE PAYER IN	97.29
2023-10-27	677502989126	2023-10-27	2023-10-27		GARAGE PAYER INTERN.	587.10
					Total suggéré :	5 356.45
KUB50	KUBOTA ST-JEAN					
2023-11-14	007086	2023-11-30	2023-11-30		ENTRETIEN MACHINERIE	502.51
					Total suggéré :	502.51
L A D O O E	ODOLIDE ENVIDONNEY					00=.0.
LABO65	GROUPE ENVIRONNEX	0000 40 00	0000 44 00		ANALYOF DIFALL	100.01
2023-11-30	931221	2023-12-30	2023-11-30		ANALYSE D'EAU	196.61
					Total suggéré :	196.61
LAT65	BENOIT LATULIPE MÉCA	NIQUE INC.				
2023-11-15	3288	2023-11-30	2023-11-30		ENTRETIEN MACHINERIE	1 085.02
					Total suggéré :	1 085.02
LED50	FRANCOIS LEDUC					
2023-11-29	18572	2023-11-30	2023-11-30		RÉNO BÉTON INC.	128.77
2023-11-30	A040453980	2023-11-30	2023-11-30		SAQ PLAQUE POUR MASS	12.35
2023-11-01	NOVEMBRE 2023	2023-11-30	2023-11-30		CELLULAIRE VOIRIE PA	50.00
					Total suggéré :	191.12
LEM50	LE MOUEL-SMAGGHE FA	ARIENNE				
2023-11-09	09-11-2023		2023-11-30		ENTRAINEMENT FITNESS	855.00
2023-11-23	23-11-2023		2023-11-30		ENTRAINEMENT FITNESS	855.00
					Total suggéré :	1 710.00
1.5050	LIÉOLUDE LABBIE INO				. Otal ouggoid .	
	L'ÉQUIPE LABRIE INC	0000 40 00	0000 44 00		LICOT LIVERALII IOLIF	54.00
2023-11-09	135967		2023-11-30		HOSE HYDRAULIQUE	51.28
2023-11-28	136341	2023-12-28	2023-11-30		ENTRETIEN ET RÉP, MA	14.71
					Total suggéré :	65.99
LIBR45	LIBRAIRIE MODERNE					
2023-07-10	D94256		2023-08-14		ACHAT DE VOLUMES	448.51
2023-07-26	E00054		2023-08-14		ACHAT DE VOLUMES	437.96
2023-11-22	E50742	2023-12-22	2023-11-30		ACHAT DE VOLUMES	637.10
					Total suggéré :	1 523.57
LIBR50	LIBRAIRIE DU RICHELIEI	J				
2023-11-10	11633	2023-12-10	2023-11-30		ACHAT DE VOLUME	28.30
2023-11-22	11635	2023-12-22	2023-11-30		ACHAT DE VOLUME	26.20
					Total suggéré :	54.50
LONG50	LONGTIN ET FILS INC					
2023-11-10	32279	2023-12-10	2023-11-30		DIESEL CLAIR	3 876.73
2023-11-10	32280		2023-11-30		MAZOUT NO .2 LOISIRS	2 192.80
					Total suggéré :	6 069.53
						0 000.00

<u>facture</u> <u>paiement</u> <u>chèque</u>							
LOQ50 L.O.QUENCE COMMUNICATION							
2023-11-09 FAC2616 2023-11-30 2023-11-30 CADEAUX DES BÉNÉVOLE	1 700.38						
Total suggéré :	1 700.38						
MART45 MARTECH INC.							
2023-11-02 200999 2023-12-02 2023-11-30 ENSEIGNES	199.49						
Total suggéré :	199.49						
MEGF50 MÉGA FUN MONTRÉAL INC.							
2023-11-06 234886-1 2023-11-30 2023-11-30 PAIEMENT FINAL PAYER	3 267.70						
Total suggéré :	3 267.70						
MIX50 CLIMATISATION MIXAIR INC.							
2023-11-08 68995 2023-12-08 2023-11-30 APPEL DE SERVICE CEN	251.80						
Total suggéré :	251.80						
MOR55 STÉPHANE MORIN							
2023-11-23 1255 2023-11-30 2023-11-30 CONFÉRENCE ABC DU PO	1 158.95						
Total suggéré :	1 158.95						
MRCH50 M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU							
2023-11-01 CRF2300184 2023-12-01 2023-11-30 MATIÈRES RÉSIDUELLES	21 780.82						
2023-10-17 CRF2300405 2023-11-17 2023-10-31 UNITÉ DE COLLECTE	285.44						
Total suggéré :	22 066.26						
MSA50 MSA INFRASTRUCTURES INC.							
2023-11-08 201322 2023-12-08 2023-11-30 LIBÉRATION RETENUE V	139 643.78						
2023-11-08 201323 2023-12-08 2023-11-30 LIBÉRATION RETENUE V	23 560.73						
Total suggéré :	163 204.51						
NETT50 NETTOYEUR MARTIN							
2023-11-09 1020425 2023-12-09 2023-11-30 ENTRETIEN VÊTEMENTS	49.21						
Total suggéré :	49.21						
PAR55 PARADIS MONIQUE							
2023-11-13 13112023 2023-11-30 2023-11-30 KILOMÈTRES POUR REMC	47.12						
2023-11-23 NOVEMBRE 2023 2023-11-30 2023-11-30 KILOMÈTRES NOVEMBRE	27.28						
Total suggéré :	74.40						
PET00 PETITE CAISSE							
2023-11-29 2023-11 2023-11-30 2023-11-30 DÉPENSES ADM.BUREAU	92.30						
Total suggéré :	92.30						
PET04 PETITE CAISSE BIBLIOTHÈQUE							
2023-11-30 30-11-2023 2023-11-30 DÉPENSES DIVERSES	129.93						
Total suggéré :	129.93						
PGSY50 PG SOLUTIONS INC.							
2023-11-30 CESA53935 2023-12-30 2023-11-30 CONTRAT D'ENTRETIEN	12 916.28						
2023-11-30 CESA55613 2023-12-30 2023-11-30 CONTRAT D'ENTRETIEN	2 108.64						
Total suggéré :	15 024.92						

<u>Date</u> facture	<u>Facture</u>	<u>Date due</u>	<u>Date</u> paiement	<u>Date</u> chèque	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
PHT50	NETTOYEUR RAPIDE					
2023-11-16	DVCE	2023-12-16	2023-11-30		ENTRETIEN NAPPES	254.96
					Total suggéré :	254.96
PNEU65	9310-4099 QUÉBEC INC.					
	2049	2022 44 20	2022 44 20		POSE PNEUS SIERRA 20	120.00
2023-11-24	2049	2023-11-30	2023-11-30			
					Total suggéré :	120.00
POI01	POISSANT DANY					
2023-11-30	HOCKEY	2023-11-30	2023-11-30		HOCKEY ÉDOUARD POISS	75.00
					Total suggéré :	75.00
PROAN50	PROANIMA					
2023-11-30	1138	2023-12-24	2023-11-30		SERVICE DÉCEMBRE 202	1 679.06
					Total suggéré :	1 679.06
RAY50	SYLVAIN RAYMOND					
2023-11-15	NOVEMBRE 2023	2023-12-15	2022 11 20		CELLULAIRE MAIRIE PA	50.00
2023-11-13	NOVEWIERE 2023	2023-12-13	2023-11-30			
					Total suggéré :	50.00
RUBA55	NOVEXCO INC.					
2023-10-24	91222156	2023-11-17	2023-10-31		PAPETERIE DE BUREAU	121.21
2023-11-14	91322301	2023-11-14	2023-11-14		CRÉDIT SUR PAPETERIE	-121.21
2023-11-22	91360799	2023-12-16			PAPETERIE BUREAU	94.15
2023-11-22	91362108	2023-12-16	2023-11-30		PAPETERIE BUREAU	37.55
					Total suggéré :	131.70
SANI50	SANIX INC.					
2023-11-13	057653	2023-12-07	2023-11-30		PRODUITS D'ENTRETIEN	89.43
					Total suggéré :	89.43
SERR50	SERRURIER CHAMBERL	AND				
2023-11-30	45610	2023-12-30	2023-11-30		CLÉS GARAGE MUNICIPA	19.26
					Total suggéré :	19.26
050140	05D\#050 DE 04DT50 I	>== 14 DDING				
SERV16	SERVICES DE CARTES I				PÉPENOSO COTORDE COO	000.44
2023-10-31	J.GAG.OCT.2023	2023-10-31	2023-10-31		DÉPENSES OCTOBRE 202	693.11
					Total suggéré :	693.11
SOCI050	SOCIETE CANADIENNE	DES POSTES	S			
2023-11-27	9891758053	2023-12-27	2023-11-30		PUBLIPOSTAGE	412.08
					Total suggéré :	412.08
STJEA50	UNI-SELECT CANADA IN	C.				
2023-11-03	1872-100113	2023-12-03	2023-11-30		ENTRETIEN VÉHICULES	249.75
2023-11-13	1872-101183	2023-12-13	2023-11-30		ESSUIE GLACE D'HIVER	203.24
2023-10-31	1872-99624	2023-11-30	2023-10-31		ENTRETIEN VÉHICULES	202.46
					Total suggéré :	655.45
TETDATEO	TETRA TECH QI INC.					
2023-11-21	60840766	2023-12-21	2023-11-20		REDRESSEMENT MONTÉE	730.09
2023-11-21	60840767	2023-12-21			RÉFECTION CHAUSSÉE 3	730.09 546.14
۷020-11 <del>-</del> 21	00070707	۷۰۷۰-۱۷ <del>-</del> ۷۱	2020-11 <del>-</del> 00		NEI EOTION OFIAOSSEE S	540.14

<u>Date</u> facture	<u>Facture</u>	Date due	<u>Date</u> paiement	<u>Date</u> chèque	<u>Description</u>	<u>Solde</u>
TETRAT50	TETRA TECH QI INC.					
2023-11-24	60842046	2023-12-24	2023-11-30		RÉFECTION CHAUSSÉE P	137.97
					Total suggéré :	1 414.20
TRANS50	TRANSPORT ALAIN GRE	EGOIRE INC.				
2023-10-31	307272	2023-11-30	2023-10-31		PIERRE ET TERRE	573.07
					Total suggéré :	573.07
VAS50	JEAN VASSEUR					
2023-11-28	11-2023	2023-11-30	2023-11-30		DÉPLACEMENTS NOVEMBR	19.22
					Total suggéré :	19.22
WUR50	WURTH CANADA LTÉE					
2023-11-14	25631868	2023-12-14	2023-11-30		GANTS	125.98
					Total suggéré :	125.98
YVON50	YVON GIRARD					
2023-11-03	666636	2023-12-03	2023-11-30		EAU	16.00
2023-11-17	666639	2023-12-17	2023-11-30		EAU ET CAFÉ	74.00
2023-11-24	666641	2023-12-24	2023-11-30		EAU ET CAFÉ	52.00
					Total suggéré :	142.00
103 enregis	strement(s)				Grand total :	287 159.05

DATE 04-12-2023 09:30 IMPRIME LE: 04-12-2023

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

# LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 1

DETAILLE

DU 15-11-2023 AU 30-11-2023

NOM DATE NUMERO ETAT # FACTURE MONTANT DESCRIPTION # GL MONT. TOT

NUMERO DU FOURNISSEUR

LE BUFFET DU CHEF 15-11-23 17063 COURS 15365 3,138.82 RECEPTIONS PUBLIQUES 02 19000 493

BUFF40 3,138.82

MARIE DESLONGCHAMPS 28-11-23 17064 COURS 17-23 360.00 FORMATEUR COURS SAISONNIER 02 70190 454

DESL55 360.00

TOTAUX 2 CHEQUES 3,498.82

DATE 04-12-2023 09:30 IMPRIME LE: 04-12-2023

# LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

MUNICIPALITE DE ST-BLAISE

DU 15-11-2023 AU 30-11-2023

NOM DATE NUMERO ETAT # FACTURE

MONTANT DESCRIPTION

# GL MONT. TOT

PAGE 2

NUMERO DU FOURNISSEUR

GRAND TOTAUX 2 PAIEMENTS 3,498.82